

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 13 mai, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 7 mai 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 25

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL,  
Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO,  
Madame Nicole BROCARD, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÛN, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Monsieur Didier KHOURY, Madame Rosa SAADI,  
Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Monsieur Augustin KUNGA,  
Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

M. Christophe ARZANO à M. Rodolphe CAMBRESY.  
Mme Valérie RODD à Mme Sandra CARVALHO.  
Mme Anne-Sophie DUGUAY à Mme Véronique CHEVILLARD.  
M. Serge GODARD à M. Robin ONGHENA.  
Mme Marilyne LANTRAIN à Mme Djedjiga ISSAD.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020DELIB0149 du 17 décembre 2020 en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le compte-rendu des décisions prises par le Maire en exercice depuis la séance du 7 mars 2024 ci-dessous :

2024DEC0032	26.02.2024	L'ECOLE SUPERIEURE D'OSTEOPATHIE (ESO) sise Cité Descartes - 8 rue Alfred Nobel à Champs-sur-Marne (77420) propose un contrat de prestations relatif à l'organisation de séances d'ostéopathie en direction des agents communaux le lundi 18 mars 2024, de 10h à 13h et de 14h à 17h, soit 6 heures d'intervention pour un tuteur encadrant (accompagné de 4 élèves) à 60 euros chacune pour un montant total de 360 euros TTC. La prestation s'est déroulée le lundi 18 mars 2024, de 10h à 13h et de 14h à 17h, salle de l'hôtel de Ville à Bry-sur-Marne.
2024DEC0033	21.02.2024	Marché relatif à la fourniture de générateurs d'eau ozonée et Consommables avec la société HYGIVEST sise 25 rue de Maule à BEYNES (78580), pour un montant maximum de 85 000 €HT sur la durée du marché. Le marché public est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de 3 ans.
2024DEC0034		Annulée
2024DEC0035		Annulée
2024DEC0036		Annulée
2024DEC0037	21.02.2024	Contrat de service avec la société « Macarons fondants », sise 14/16 rue Frédéric Sarrasin - 77550 ayant pour objet la visite du domaine des macarons de Réau (77550) comprenant une démonstration de fabrication et une dégustation. Cette prestation aura lieu : le jeudi 28 mars 2024 à partir de 10h00. Cette prestation se fera moyennant le paiement de la somme forfaitaire de 5.45€ HT par personne soit une estimation pour 55 personnes de 299.75€ HT.
2024DEC0038		Annulée
2024DEC0039	26.02.2024	Contrat relatif à l'entretien du duplicopieur DX2330 et du matériel de mise sous pli Pitney Bowes Relay 4500 avec la société AJ PLUS, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2024, renouvelable 3 fois de manière tacite pour une durée maximale de 4 ans. Le coût annuel de la prestation est fixé à 1 860 € TTC.
2024DEC0040	26.02.2024	Marché de service conclu avec Mme Hélène Marechal, consultante en lactation, sise 9 bis rue de Montaleau, 94370 Sucy-en-Brie, pour un montant total de 200 € HT afin qu'elle anime un Atelier à thème le mardi 23 avril 2024 autour de l'allaitement dans le cadre des actions menées autour de l'accompagnement à la parentalité par le service Petite Enfance de 14h30 à 16h. Le marché est conclu dès la date de réception de sa notification au titulaire, et prend fin à l'issue de la prestation.

2024DEC0041	01.03.2024	<p>Convention de mise à disposition du théâtre de Bry-sur-Marne, sis Rue Paul Barilliet, à titre gracieux avec l'association « Dynamic Music », dont le siège social est situé au 24 rue de l'Ormerie – 94360 Bry-sur-Marne, pour une répétition générale et deux spectacles, sur des jours et créneaux horaires prédéfinis.</p> <p>La répétition générale aura lieu le vendredi 08 mars de 18h à 22h. Les spectacles auront lieu au Théâtre Municipal de Bry-sur-Marne le samedi 09 mars 2024 à 17h et le dimanche 10 mars 2024 à 17h.</p>
2024DEC0042	01.03.2024	<p>Convention de mise à disposition du théâtre de Bry-sur-Marne, sis Rue Paul Barilliet, à titre gracieux avec l'association « Capriccio 94 », dont le siège social est situé au 14 rue du 4ème Zouaves – 94360 Bry-sur-Marne, pour un spectacle, sur un jour et créneau horaire prédéfini.</p> <p>Le spectacle aura lieu au Théâtre Municipal de Bry-sur-Marne le samedi 23 mars 2024 à 14h30.</p>
2024DEC0043	01.03.2024	<p>Demande de subventions faites à l'Etat, à la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Bureau du Contrôle Budgétaire et des Dotations de l'Etat – Préfecture du Val de Marne – 94000 CRETEIL, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2024 (DSIL) pour les projets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation du gymnase Georges Clemenceau ;</li> <li>- Rénovation thermique de l'école Etienne de Silhouette.</li> </ul> <p>Demande à l'Etat, à la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité – Bureau du Contrôle Budgétaire et des Dotations de l'Etat – Préfecture du Val de Marne – 94000 CRETEIL, 1 (un) subvention dans le cadre du Fonds vert 2024 pour le projet suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation thermique de l'école Etienne de Silhouette.</li> </ul>
2024DEC0044	01.03.2024	<p>Contrat de droit de diffusion avec la société de production SWANK FILMS DISTRIBUTION France sise, 3 avenue Stephen Pichon – 75013 PARIS, pour 1 projection publique non commerciale « Les 101 Dalmatiens », pour un montant des droits de diffusion s'élevant à 470 € Hors Taxe (soit 495,85 € TTC - quatre-cent-quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-cinq centimes), et un montant des frais de location du support DVD de 25 € HT (25,85 € TTC – vingt-cinq euros et quatre-vingt-cinq centimes). Soit un montant total des frais s'élevant à 525,85 € TTC.</p> <p>La projection aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le dimanche 28 avril 2024 à 15h.</p>
2024DEC0045	01.03.2024	<p>Contrat de droit de diffusion avec la société de production SWANK FILMS DISTRIBUTION France sise, 3 avenue Stephen Pichon – 75013 PARIS, pour 1 projection publique non commerciale « Alice au pays des merveilles », pour un montant des droits de diffusion s'élevant à 470 € Hors Taxe (soit 495,85 € TTC - quatre-cent-quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-cinq centimes), et un montant des frais de location du support DVD de 25 € HT (25,85 € TTC – vingt-cinq euros et quatre-vingt-cinq centimes). Soit un montant total des frais s'élevant à 525,85€ TTC.</p> <p>La projection aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le dimanche 26 mai 2024 à 15h.</p>

2024DEC0046	01.03.2024	<p>Contrat de droit de diffusion avec la société de production SWANK FILMS DISTRIBUTION France sise, 3 avenue Stephen Pichon – 75013 PARIS, pour 1 projection publique non commerciale « Le livre de la jungle », pour un montant des droits de diffusion s'élevant à 470 € Hors Taxe (soit 495,85 € TTC - quatre-cent-quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-cinq centimes), et un montant des frais de location du support DVD de 25 € HT (25,85 € TTC – vingt-cinq euros et quatre-vingt-cinq centimes). Soit un montant total des frais s'élevant à 525,85 € TTC.</p> <p>La projection aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le dimanche 09 juin 2024 à 15h.</p>
2024DEC0047	01.03.2024	<p>Marché relatif à la capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale avec la société GROUPE HYGIENE ACTION, sise 24 chemin vert 93290 Tremblay-en-France, pour un montant annuel de 8 280.00 €HT,</p> <p>La durée du marché est de 12 mois et court à compter de la date de notification au titulaire. Le marché est reconductible tacitement trois fois par période de douze mois, sans excéder une durée totale de quatre ans.</p>
2024DEC0048	01.03.2024	<p>Convention définissant les engagements réciproques des parties dans le cadre d'un droit précaire d'utilisation du théâtre de Bry, accordé par la Ville à la compagnie ESTORNINO PRODUCTIONS, pour sa résidence, liée à la préparation du spectacle « LE MALENTENDU ». Cette résidence se tiendra du lundi 15 avril au samedi 20 avril 2024. Le spectacle de sortie de résidence aura lieu le samedi 20 avril à 20h30.</p>
2024DEC0049	01.03.2024	<p>Contrat de prestation de service avec Mme Lauriane Carron, psychomotricienne, sise 14 rue du four, 94360 Bry sur Marne d'un montant de 1750 euros (pour un total de 25 heures d'intervention). Ce contrat a pour objet l'intervention pour l'accompagnement des enfants dans leur développement psychomoteur et des professionnels dans la mise en place de leurs pratiques en matière de psychomotricité, à la crèche « Les Poussins ».</p>
2024DEC0050	06.03.2024	<p>Contrat de droit de diffusion pour une projection publique non commerciale « Le cercle des poètes disparus », avec la société de production SWANK FILMS DISTRIBUTION France sise, 3 avenue Stephen Pichon – 75013 PARIS pour un montant total des droits s'élevant à 470 € Hors Taxe (soit 495,85 € TTC - quatre-cent-quatre-vingt-quinze euros et quatre-vingt-cinq centimes).</p> <p>La projection aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le dimanche 26 mai 2024 à 17h30.</p>
2024DEC0051	06.03.2024	<p>Contrat de droit de diffusion pour une projection publique non commerciale « Le Grand Bleu », avec la société de production ADAVPROJECTIONS sise, 41 rue des Envierges – 75020 PARIS, pour un montant total des droits s'élevant à 400 € Hors Taxe (soit 437,60 € TTC - Quatre-cent-trente-sept euros et soixante centimes).</p> <p>La projection aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le dimanche 28 avril 2024 à 17h30.</p>

2024DEC0052	06.03.2024	<p>Contrat de droit de diffusion pour une projection publique non commerciale « Je vous trouve très beau », avec la société de production ADAVPROJECTIONS sise, 41 rue des Envierges – 75020 PARIS, pour un montant total des droits s'élevant à 400 € Hors Taxe (soit 437,60 € TTC - Quatre-cent-trente-sept euros et soixante centimes).</p> <p>La projection aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le dimanche 09 juin 2024 à 17h30.</p>
2024DEC0053	06.03.2024	<p>Accord-cadre de fourniture à bons de commande relatif à la fourniture de papier et d'enveloppes pour un montant annuel estimatif de 20 000€ HT par lot avec la société INAPA, pour le lot 1, papier blanc et couleur pour la reprographie et l'impression, sise 11 rue de la Nacelle à CORBEIL ESSONNES – 91814 cedex et avec la société LA CEPAP pour le lot 2, papier à entête et enveloppes avec le logo couleur de la ville, sise Espace Gutenberg à ROULLET-SAINT-ESTEPHE – 16440.</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de 4 ans.</p>
2024DEC0054	06.03.2024	<p>Marché de service conclu avec Mme Hélène Marechal, monitrice portage, sise 9 bis rue de Montaleau, 94370 Sucy-en-Brie, d'un montant total de 200 € HT afin qu'elle anime un atelier à thème le mardi 12 mars 2024 de 14h30 à 16h autour du portage dans le cadre des actions menées autour de l'accompagnement à la parentalité par le service Petite Enfance.</p>
2024DEC0055	06.03.2024	<p>Contrat de prestation de service avec Mme Lauriane Carron, psychomotricienne, sise 14 rue du four, 94360 Bry sur Marne d'un montant de 1750 euros (pour un total de 25heures d'intervention). Ce contrat a pour objet l'intervention pour l'accompagnement des enfants dans leur développement psychomoteur et des professionnels dans la mise en place de leurs pratiques en matière de psychomotricité, à la crèche « Les Poussins ».</p>
2024DEC0056	08.03.2024	<p>Approbation du projet de protocole transactionnel annexé à la présente décision à intervenir entre les consorts BRAZ et la commune de Bry-sur-Marne au terme duquel celle-ci versera aux intéressés la somme totale de 389,25 € TTC au titre du préjudice subi, ces derniers renonçant à toute action contre la commune concernant les faits à l'origine du litige.</p>

2024DEC0057	12.03.2024	<p>Accord-cadre à procédure adaptée de service relatif à la fourniture de papeterie, de matériel scolaire et d'activités artistiques, avec la société CENTRALE INTER PROFESSIONNELLE D'ACHAT (CIPA), sise Actipôle – Bâtiment H et I – 130/136 avenue Joseph Kessel – 78960 VOISINS-LEBRETONNEUX, pour le lot n°1 intitulé « fourniture de papeterie et de petits matériels scolaires », pour un montant estimatif de 100 000 euros HT sur toute la durée du marché.</p> <p>Accord-cadre à procédure adaptée de service relatif à la fourniture de papeterie, de matériel scolaire et d'activités artistiques, avec la société PICHON, sise ZAC l'Orme les Sources – 750 rue Colonel Lemaire – CS9702 – 42340 VEAUCHE, pour le lot n°2 intitulé « fourniture pour les activités manuelles, arts plastiques et autres activités artistiques », pour un montant estimatif de 85 000 euros HT.</p> <p>Ce marché public est conclu pour une durée initiale d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction et par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de 3 ans.</p>																							
2024DEC0058	22.03.2024	<p>A compter de la date exécutoire de la présente décision, la régie de recettes et d'avances pour le budget annexe du théâtre de l'action culturelle est étendue aux menues dépenses à caractère exceptionnel, telles que :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Denrées alimentaires Compte d'imputation : 6068</li> <li>2. Petites fournitures Compte d'imputation : 6068</li> </ol> <p>Dans le cadre du remboursement des spectacles, le montant de l'avance à consentir au régisseur est de 2500€, et de 300€ pour les menues dépenses versées sur le compte de dépôts de fonds au Trésor.</p> <p>Les dépenses autorisées à l'article 1 sont payées par carte bancaire, incluant l'utilisation de la fonction « sans contact ».</p> <p>Les recettes liées à la vente de billets, désignées dans l'article 3 de la décision n°2023DEC0092 sont encaissées selon les modes de recouvrements suivants : paiements par internet auprès de la Caisse d'Epargne.</p> <p>Les autres articles de la décision n°2023DEC0092 restent inchangés.</p>																							
2024DEC0059	12.03.2024	<p>Fixation du taux d'effort et des tarifs pour chaque classe de découverte du 1<sup>er</sup> semestre 2024 :</p> <table border="1" data-bbox="644 1576 1458 1962"> <thead> <tr> <th>Séjours</th> <th>Dates prévisionnelles</th> <th>Ecole/Nb de classes/Enseignants</th> <th>Taux d'effort (1)</th> <th>Participation familiale Plancher (2)</th> <th>Participation familiale Plafond (2)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>La Jaudonnière Char à voile et milieux marin Saint-Pierre d'Oléron</td> <td>Du 17/06 au 21/06/2024</td> <td>Ecole Paul Barilliet CM2A Mme Dechaumont CM2B Mme Gobarden</td> <td>12,18 %</td> <td>43,85 €</td> <td>219,24 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Andernos Voile et milieu marin</td> <td>Du 22/04 au 26/04/2024</td> <td>Ecole Henri Cahn CE1A Mme LOMBARD CPC Mme FRAYSSE</td> <td>12,06 %</td> <td>43,42 €</td> <td>217,08 €</td> </tr> <tr> <td>Du 17/06 au 21/06/2024</td> <td>Ecole Louis Daguerre CE2 Mme FLAMANT</td> <td>15,17 %</td> <td>54,61 €</td> <td>273,06 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) : taux appliqué aux revenus moyens mensuels par part fiscale.</p> <p>(2) : Pour l'année scolaire 2023/2024, les participations familiales plancher et plafond correspondent, respectivement, à des revenus moyens mensuels par part fiscale de 360 € et de 1 800 €.</p>	Séjours	Dates prévisionnelles	Ecole/Nb de classes/Enseignants	Taux d'effort (1)	Participation familiale Plancher (2)	Participation familiale Plafond (2)	La Jaudonnière Char à voile et milieux marin Saint-Pierre d'Oléron	Du 17/06 au 21/06/2024	Ecole Paul Barilliet CM2A Mme Dechaumont CM2B Mme Gobarden	12,18 %	43,85 €	219,24 €	Andernos Voile et milieu marin	Du 22/04 au 26/04/2024	Ecole Henri Cahn CE1A Mme LOMBARD CPC Mme FRAYSSE	12,06 %	43,42 €	217,08 €	Du 17/06 au 21/06/2024	Ecole Louis Daguerre CE2 Mme FLAMANT	15,17 %	54,61 €	273,06 €
Séjours	Dates prévisionnelles	Ecole/Nb de classes/Enseignants	Taux d'effort (1)	Participation familiale Plancher (2)	Participation familiale Plafond (2)																				
La Jaudonnière Char à voile et milieux marin Saint-Pierre d'Oléron	Du 17/06 au 21/06/2024	Ecole Paul Barilliet CM2A Mme Dechaumont CM2B Mme Gobarden	12,18 %	43,85 €	219,24 €																				
Andernos Voile et milieu marin	Du 22/04 au 26/04/2024	Ecole Henri Cahn CE1A Mme LOMBARD CPC Mme FRAYSSE	12,06 %	43,42 €	217,08 €																				
	Du 17/06 au 21/06/2024	Ecole Louis Daguerre CE2 Mme FLAMANT	15,17 %	54,61 €	273,06 €																				

2024DEC0060	22.03.2024	<p>Convention de mise à disposition du théâtre de Bry-sur-Marne, sis Rue Paul Barilliet à titre gracieux, avec l'association « Sweet Comédie », dont le siège social est situé au 73 bis, rue du Maréchal Joffre – 94360 Bry-sur-Marne, pour une répétition générale et deux spectacles, sur des jours et créneaux horaires prédéfinis.</p> <p>La répétition générale aura lieu le vendredi 05 avril 2024 de 18h à 22h, et les spectacles auront lieu au Théâtre Municipal de Bry-sur-Marne le samedi 06 avril 2024 à 20h30 et le dimanche 07 avril 2024 à 17h.</p>
2024DEC0061	22.03.2024	<p>Convention avec le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne, sis 16 Avenue Raspail - 94250 Gentilly, ayant pour objet la mise à disposition de matériel à titre gracieux décliné comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Vélo smoothie 2 roues</li> <li>- 1 Exposition Jeux d'été</li> <li>- 1 Exposition Jeux Paralympiques.</li> </ul> <p>La convention est consentie à compter du 31/05/2024 et jusqu'au 03/06/2024.</p>
2024DEC0062	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition du gymnase Félix Faure (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire) à l'Institut Saint Thomas de Villeneuve portant à 2 587.20 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>
2024DEC0063	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition du gymnase Félix Faure (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire) à l'Institut Médico Educatif Léopold Bellan portant à 1 617 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>
2024DEC0064	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de la salle omnisport du gymnase Marie-Amélie Le Fur (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire) au Comité social économique de l'Institut National de l'Audiovisuel portant à 1 265 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>
2024DEC0065	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de terrains du Parc des Sports des Maisons Rouges à la société Protectline portant à 554.85 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>
2024DEC0066	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de terrains du Parc des Sports des Maisons Rouges à la société Mutuaide Assistance portant à 696.96€ le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>
2024DEC0067	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de terrains du Parc des Sports des Maisons Rouges à l'association Union Sportive Camillien portant à 696.96€ le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>
2024DEC0068	22.03.2024	<p>Avenant N°1 à la convention de mise à disposition de la salle omnisport du gymnase Marie-Amélie Le Fur (comprenant la mise à disposition d'un vestiaire) à la société AXIMA CONCEPT portant à 1 270.50 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.</p>

2024DEC0069	22.03.2024	Avenant N°1 à la convention de mise à disposition des terrains de tennis municipaux à Mme Sarah MARCIANO portant à 800 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.
2024DEC0070	22.03.2024	Avenant N°1 à la convention de mise à disposition des terrains de tennis municipaux à M. Olivier VERGES portant à 800 € le montant de la redevance d'occupation due au titre de la période courant du 1er janvier 2024 au 31 août 2024.
2024DEC0071	22.03.2024	Contrat de prestation de services avec la société A6CMO, dont le siège social est situé 21 quai de la Salinières à Bordeaux (33000) pour un montant annuel de 710,00 € HT (révisable chaque année) et une durée de 3 ans. Ce contrat vise à actualiser les données légales (INSEE, annonces légales) de la base de données AGDE.
2024DEC0072	22.03.2024	<p>Marché de service relatif à l'adhésion de la Ville de Bry-sur-Marne au service SPPLUS de la caisse d'épargne permettant le paiement à distance des prestations proposées par la commune au théâtre de Bry-sur-Marne, avec la société Caisse d'Épargne sise 26-28 rue Neuve Tolbiac – CS 91344 – 75633 PARIS Cedex 13, pour un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de mise en service : 250 € HT</li> <li>- Abonnement mensuel : 38 € HT</li> <li>- Coût par transaction : 0,13 € HT</li> <li>- Push mail : 5€/mois</li> <li>- Fichier reporting : 5€/mois</li> </ul> <p>Le marché est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 01 avril 2024, soit jusqu'au 31 mars 2027.</p>

2024DEC0073	22.03.2024	<p>Les tarifs du bar du Théâtre de Bry-sur-Marne sont fixés à compter du 30 mars 2024, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="643 365 1461 1173"> <thead> <tr> <th data-bbox="643 365 1289 416">PRODUITS</th> <th data-bbox="1289 365 1461 416">PRIX DE VENTE UNITAIRE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="643 416 1289 448">Jus de fruits 25 cl/ Sodas 33 cl</td> <td data-bbox="1289 416 1461 448">4,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 448 1289 479">Café</td> <td data-bbox="1289 448 1461 479">2,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 479 1289 510">Eau 25 cl</td> <td data-bbox="1289 479 1461 510">3,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 510 1289 542">Eau minérale 1L</td> <td data-bbox="1289 510 1461 542">4,50 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 542 1289 573">Thé/infusion/Chocolat chaud/Capuccino...</td> <td data-bbox="1289 542 1461 573">4,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 573 1289 604">Bières</td> <td data-bbox="1289 573 1461 604">5,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 604 1289 636">Vin rosé/blanc/rouge au verre de 12,5 cl</td> <td data-bbox="1289 604 1461 636">6,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 636 1289 667">Bouteille de vin 75 cl</td> <td data-bbox="1289 636 1461 667">25,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 667 1289 698">Coupe de Champagne</td> <td data-bbox="1289 667 1461 698">12,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 698 1289 730">Bouteille de Champagne 75 cl</td> <td data-bbox="1289 698 1461 730">50,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 730 1289 761">Sachet de biscuits salés/sucrés</td> <td data-bbox="1289 730 1461 761">4,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 761 1289 792">Sachet de confiseries</td> <td data-bbox="1289 761 1461 792">2,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 792 1289 824">Sachet de mini-saucissons</td> <td data-bbox="1289 792 1461 824">3,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 824 1289 855">Viennoiseries</td> <td data-bbox="1289 824 1461 855">2,50 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 855 1289 887">Tartelettes sucrées/Desserts</td> <td data-bbox="1289 855 1461 887">4,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 887 1289 938">Sandwichs (Jambon/gruyère – saucisson sec – crudités fromage)</td> <td data-bbox="1289 887 1461 938">4,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 938 1289 969">Planche de fromages (1 personne)</td> <td data-bbox="1289 938 1461 969">10,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 969 1289 1001">Planche de charcuterie (1 personne)</td> <td data-bbox="1289 969 1461 1001">10,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1021 1289 1052">Planche mixte (1 personne)</td> <td data-bbox="1289 1021 1461 1052">10,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1052 1289 1084">Tartines gourmandes</td> <td data-bbox="1289 1052 1461 1084">8,50 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1084 1289 1115">Quiches variées/Croque-Monsieur</td> <td data-bbox="1289 1084 1461 1115">4,50 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1115 1289 1146">Glaces à l'eau</td> <td data-bbox="1289 1115 1461 1146">3,00 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="643 1146 1289 1178">Glaces</td> <td data-bbox="1289 1146 1461 1178">5,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	PRODUITS	PRIX DE VENTE UNITAIRE	Jus de fruits 25 cl/ Sodas 33 cl	4,00 €	Café	2,00 €	Eau 25 cl	3,00 €	Eau minérale 1L	4,50 €	Thé/infusion/Chocolat chaud/Capuccino...	4,00 €	Bières	5,00 €	Vin rosé/blanc/rouge au verre de 12,5 cl	6,00 €	Bouteille de vin 75 cl	25,00 €	Coupe de Champagne	12,00 €	Bouteille de Champagne 75 cl	50,00 €	Sachet de biscuits salés/sucrés	4,00 €	Sachet de confiseries	2,00 €	Sachet de mini-saucissons	3,00 €	Viennoiseries	2,50 €	Tartelettes sucrées/Desserts	4,00 €	Sandwichs (Jambon/gruyère – saucisson sec – crudités fromage)	4,00 €	Planche de fromages (1 personne)	10,00 €	Planche de charcuterie (1 personne)	10,00 €	Planche mixte (1 personne)	10,00 €	Tartines gourmandes	8,50 €	Quiches variées/Croque-Monsieur	4,50 €	Glaces à l'eau	3,00 €	Glaces	5,00 €
PRODUITS	PRIX DE VENTE UNITAIRE																																																	
Jus de fruits 25 cl/ Sodas 33 cl	4,00 €																																																	
Café	2,00 €																																																	
Eau 25 cl	3,00 €																																																	
Eau minérale 1L	4,50 €																																																	
Thé/infusion/Chocolat chaud/Capuccino...	4,00 €																																																	
Bières	5,00 €																																																	
Vin rosé/blanc/rouge au verre de 12,5 cl	6,00 €																																																	
Bouteille de vin 75 cl	25,00 €																																																	
Coupe de Champagne	12,00 €																																																	
Bouteille de Champagne 75 cl	50,00 €																																																	
Sachet de biscuits salés/sucrés	4,00 €																																																	
Sachet de confiseries	2,00 €																																																	
Sachet de mini-saucissons	3,00 €																																																	
Viennoiseries	2,50 €																																																	
Tartelettes sucrées/Desserts	4,00 €																																																	
Sandwichs (Jambon/gruyère – saucisson sec – crudités fromage)	4,00 €																																																	
Planche de fromages (1 personne)	10,00 €																																																	
Planche de charcuterie (1 personne)	10,00 €																																																	
Planche mixte (1 personne)	10,00 €																																																	
Tartines gourmandes	8,50 €																																																	
Quiches variées/Croque-Monsieur	4,50 €																																																	
Glaces à l'eau	3,00 €																																																	
Glaces	5,00 €																																																	

2024DEC0074	25.03.2024	<p>Fixation des taux d'effort et tarifs journaliers des accueils périscolaires et extrascolaires à compter du 2 septembre 2024 comme suit :</p> <p style="text-align: center;">TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES AU 2 SEPTEMBRE 2024</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">PRESTATIONS</th> <th style="text-align: center;">Taux d'effort en %</th> <th style="text-align: center;">Tarif plancher Bryard</th> <th style="text-align: center;">Tarif plafond Bryard</th> <th style="text-align: center;">Tarif hors inscription Bryard</th> <th style="text-align: center;">Tarif hors Bry</th> <th style="text-align: center;">Revenus plancher</th> <th style="text-align: center;">Revenus plafond</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Accueil du matin en maternelle et en élémentaire</td> <td style="text-align: center;">0,156</td> <td style="text-align: center;">0,56 €</td> <td style="text-align: center;">2,80 €</td> <td style="text-align: center;">4,55 €</td> <td style="text-align: center;">5,63 €</td> <td rowspan="2" style="text-align: center; vertical-align: middle;">360 €</td> <td rowspan="2" style="text-align: center; vertical-align: middle;">1 800 €</td> </tr> <tr> <td>Accueil du midi du lundi au vendredi (repas et activités)</td> <td style="text-align: center;">0,358</td> <td style="text-align: center;">1,29 €</td> <td style="text-align: center;">6,44 €</td> <td style="text-align: center;">7,54 €</td> <td style="text-align: center;">10,23 €</td> </tr> <tr> <td>Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (avec goûter) et avec activités ; en élémentaire (sans goûter) et avec activités (études, Escal'Loisirs, multi-activités)</td> <td style="text-align: center;">0,269</td> <td style="text-align: center;">0,97 €</td> <td style="text-align: center;">4,84 €</td> <td style="text-align: center;">6,37 €</td> <td style="text-align: center;">8,97 €</td> <td rowspan="4"></td> <td rowspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs matin (avec repas)</td> <td style="text-align: center;">0,685</td> <td style="text-align: center;">2,46 €</td> <td style="text-align: center;">12,32 €</td> <td style="text-align: center;">16,76 €</td> <td style="text-align: center;">24,74 €</td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs après-midi (sans repas mais avec gouter)</td> <td style="text-align: center;">0,579</td> <td style="text-align: center;">2,09 €</td> <td style="text-align: center;">10,43 €</td> <td style="text-align: center;">14,23 €</td> <td style="text-align: center;">21,16 €</td> </tr> <tr> <td>Centre de loisirs journée (avec repas et gouter)</td> <td style="text-align: center;">1,263</td> <td style="text-align: center;">4,55 €</td> <td style="text-align: center;">22,73 €</td> <td style="text-align: center;">30,97 €</td> <td style="text-align: center;">45,91 €</td> </tr> </tbody> </table>	PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif plancher Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus plancher	Revenus plafond	Accueil du matin en maternelle et en élémentaire	0,156	0,56 €	2,80 €	4,55 €	5,63 €	360 €	1 800 €	Accueil du midi du lundi au vendredi (repas et activités)	0,358	1,29 €	6,44 €	7,54 €	10,23 €	Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (avec goûter) et avec activités ; en élémentaire (sans goûter) et avec activités (études, Escal'Loisirs, multi-activités)	0,269	0,97 €	4,84 €	6,37 €	8,97 €			Centre de loisirs matin (avec repas)	0,685	2,46 €	12,32 €	16,76 €	24,74 €	Centre de loisirs après-midi (sans repas mais avec gouter)	0,579	2,09 €	10,43 €	14,23 €	21,16 €	Centre de loisirs journée (avec repas et gouter)	1,263	4,55 €	22,73 €	30,97 €	45,91 €
PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif plancher Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus plancher	Revenus plafond																																											
Accueil du matin en maternelle et en élémentaire	0,156	0,56 €	2,80 €	4,55 €	5,63 €	360 €	1 800 €																																											
Accueil du midi du lundi au vendredi (repas et activités)	0,358	1,29 €	6,44 €	7,54 €	10,23 €																																													
Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (avec goûter) et avec activités ; en élémentaire (sans goûter) et avec activités (études, Escal'Loisirs, multi-activités)	0,269	0,97 €	4,84 €	6,37 €	8,97 €																																													
Centre de loisirs matin (avec repas)	0,685	2,46 €	12,32 €	16,76 €	24,74 €																																													
Centre de loisirs après-midi (sans repas mais avec gouter)	0,579	2,09 €	10,43 €	14,23 €	21,16 €																																													
Centre de loisirs journée (avec repas et gouter)	1,263	4,55 €	22,73 €	30,97 €	45,91 €																																													

TARIFICATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES AU 2 SEPTEMBRE 2024 pour les enfants porteurs d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) allergiques aux repas et/ou goûters distribués par la ville							
PRESTATIONS	Taux d'effort en %	Tarif plancher Bryard	Tarif plafond Bryard	Tarif hors inscription Bryard	Tarif hors Bry	Revenus plancher	Revenus plafond
Accueil du midi du lundi au vendredi (sans repas et activités)	0,182	0,66 €	3,28 €	3,77 €	6,00 €	360 €	1 800 €
Accueil du soir de 16h30 à 18h30 en maternelle (sans goûter mais avec activités)	0,240	0,86 €	4,32 €	5,66 €	8,49 €		
Centre de loisirs matin (sans repas) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	0,556	2,00 €	10,01 €	12,60 €	20,50 €		
Centre de loisirs après-midi (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	0,556	2,00 €	10,01 €	12,60 €	20,50 €		
Centre de loisirs Journée complète (sans repas et sans goûter) Vacances scolaires et mercredi de période scolaire	1,112	4,00 €	20,02 €	25,21 €	40,98 €		
2024DEC0075	02.04.2024	<p>Accord-cadre de service à bons de commande conclu avec la société SAS URBADS sise 85 espace Neptune, 62110 Hénin-Beaumont relatif à l'assistance à l'instruction des autorisations d'urbanisme incluant la prestation supplémentaire relative à l'instruction des demandes d'autorisation de travaux pour établissement recevant du public de 5ème catégorie sans locaux à sommeil, d'un montant maximum annuel de 20 000€ HT.</p> <p>Le marché public est conclu pour une durée d'un an, renouvelable trois fois par tacite reconduction, par périodes successives d'un an sans pouvoir dépasser une durée totale de quatre ans.</p>					
2024DEC0076	02.04.2024	<p>Le tarif des terrasses éphémères des cafés et restaurants de Bry-sur-Marne sur la période de printemps et d'été 2024 est fixé à 11,10 €/m<sup>2</sup>/mois.</p> <p>La présente décision prend effet à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024 (1<sup>er</sup> jour d'exploitation) jusqu'au 01 septembre 2024 inclus (dernier jour d'exploitation).</p>					

2024DEC0077	03.04.2024	<p>Les tarifs des activités rattachées au Conservatoire de musique pour l'année scolaire 2024-2025 sont fixés à compter du 2 septembre 2024 comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="647 398 1450 896"> <thead> <tr> <th>LES ACTIVITÉS</th> <th>ENFANT BRYARD</th> <th>ADULTE BRYARD</th> <th>ENFANT Non Bryard</th> <th>ADULTE Non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- EVEIL MUSICAL</td> <td>275 €</td> <td></td> <td>544 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- ATELIERS DECOUVERTE DES INSTRUMENTS</td> <td>371 €</td> <td></td> <td>699 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT <i>(avec formation musicale et possibilité de 2 pratiques collectives)</i> - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles - 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cycles - adulte</td> <td>371 € 464 €</td> <td>624 €</td> <td>699 € 857 €</td> <td>857 €</td> </tr> <tr> <td>- PRATIQUES COLLECTIVES <i>(sans cours individuel d'instrument ou de chant)</i>  Orchestres - Ensembles - Ateliers Formation musicale - Atelier d'écriture Ateliers chant musiques actuelles</td> <td>151 €</td> <td>241 €</td> <td>241 €</td> <td>347 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="638 913 1461 1032"> <tbody> <tr> <td>CHORALES</td> <td>151 €</td> <td>192 €</td> <td>192 €</td> <td>239 €</td> </tr> <tr> <td>- SUPPLEMENT 3<sup>e</sup> PRATIQUE COLLECTIVE</td> <td>76 €</td> <td>117 €</td> <td>117 €</td> <td>151 €</td> </tr> <tr> <td>- ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP</td> <td>137 €</td> <td>232 €</td> <td>137 €</td> <td>232 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Des tarifs réduits sont appliqués uniquement pour les Bryards comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 20% aux adultes étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif en cours de validité ;</li> <li>▪ Aux familles dès le deuxième membre inscrit (la première inscription étant toujours plein tarif), soit - 20% à partir du 2<sup>e</sup> inscrit ;</li> </ul> <p>Les réductions accordées ne sont pas cumulables.</p>	LES ACTIVITÉS	ENFANT BRYARD	ADULTE BRYARD	ENFANT Non Bryard	ADULTE Non Bryard	- EVEIL MUSICAL	275 €		544 €		- ATELIERS DECOUVERTE DES INSTRUMENTS	371 €		699 €		- COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT <i>(avec formation musicale et possibilité de 2 pratiques collectives)</i> - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles - 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> cycles - adulte	371 € 464 €	624 €	699 € 857 €	857 €	- PRATIQUES COLLECTIVES <i>(sans cours individuel d'instrument ou de chant)</i>  Orchestres - Ensembles - Ateliers Formation musicale - Atelier d'écriture Ateliers chant musiques actuelles	151 €	241 €	241 €	347 €	CHORALES	151 €	192 €	192 €	239 €	- SUPPLEMENT 3 <sup>e</sup> PRATIQUE COLLECTIVE	76 €	117 €	117 €	151 €	- ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP	137 €	232 €	137 €	232 €
LES ACTIVITÉS	ENFANT BRYARD	ADULTE BRYARD	ENFANT Non Bryard	ADULTE Non Bryard																																						
- EVEIL MUSICAL	275 €		544 €																																							
- ATELIERS DECOUVERTE DES INSTRUMENTS	371 €		699 €																																							
- COURS INDIVIDUEL D'INSTRUMENT OU DE CHANT <i>(avec formation musicale et possibilité de 2 pratiques collectives)</i> - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles - 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> cycles - adulte	371 € 464 €	624 €	699 € 857 €	857 €																																						
- PRATIQUES COLLECTIVES <i>(sans cours individuel d'instrument ou de chant)</i>  Orchestres - Ensembles - Ateliers Formation musicale - Atelier d'écriture Ateliers chant musiques actuelles	151 €	241 €	241 €	347 €																																						
CHORALES	151 €	192 €	192 €	239 €																																						
- SUPPLEMENT 3 <sup>e</sup> PRATIQUE COLLECTIVE	76 €	117 €	117 €	151 €																																						
- ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP	137 €	232 €	137 €	232 €																																						

2024DEC0078	03.04.2024	Suppression de la régie de recettes pour les activités de la Vie locale n°274 et les trois sous-régies de recettes à l'Espace Glisse, l'Espace Collégiens et l'Accueil Jeunesse, pour l'encaissement de certaines prestations de la Régie vie locale, à compter du 15 avril 2024.
2024DEC0079	03.04.2024	Convention de mise à disposition de la commune par le département du Val-de-Marne à titre gracieux de matériel composant un laboratoire de médiation numérique et artistique du 2 mai 2024 au 30 juin 2024.

2024DEC0080	03.04.2024	<p>Les tarifs de la Médiathèque Jules Verne pour l'année scolaire 2024-2025 sont fixés pour les Bryards à compter du 2 septembre 2024 comme suit :</p>																																				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>MEDIATHEQUE JULES VERNE</th> <th>TARIFS 2024-2025 POUR LES BRYARDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Abonnement bibliothèque : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Abonnement médiathèque pour l'ensemble des supports :</u></td> </tr> <tr> <td>Abonnement individuel moins de 18 ans</td> <td>15,70 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement individuel adulte</td> <td>18 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles au même domicile</td> <td>34,80 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement adhérents Bryards et professeurs du Conservatoire Hector Berlioz, de la Maison des Arts Etienne Audfray et de l'Espace co</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Abonnement enfants jusqu'à l'entrée au collège (emprunt livres, livres lus, revues, partitions, documents audiovisuels et numériques avec une étiquette orange)</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Remboursement des documents :</u></td> </tr> <tr> <td>Livre</td> <td>Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre en état neuf</td> </tr> <tr> <td>Livre lu</td> <td>Prix du livre lu à l'état neuf ou remplacement du livre lu en état neuf</td> </tr> <tr> <td>Revue</td> <td>Prix de la revue</td> </tr> <tr> <td>Partition</td> <td>Prix de la partition à l'état neuf ou remplacement de la partition en état neuf</td> </tr> <tr> <td>CD audio</td> <td>Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD en état neuf</td> </tr> <tr> <td>DVD</td> <td>Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série</td> </tr> <tr> <td>Jeu vidéo</td> <td>Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo en état neuf</td> </tr> <tr> <td>Remplacement de la carte lecteur</td> <td>6,15 €</td> </tr> <tr> <td>Photocopie ou impression</td> <td>0,20 €</td> </tr> </tbody> </table>	MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2024-2025 POUR LES BRYARDS	Abonnement bibliothèque : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	Gratuit	<u>Abonnement médiathèque pour l'ensemble des supports :</u>		Abonnement individuel moins de 18 ans	15,70 €	Abonnement individuel adulte	18 €	Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles au même domicile	34,80 €	Abonnement adhérents Bryards et professeurs du Conservatoire Hector Berlioz, de la Maison des Arts Etienne Audfray et de l'Espace co	Gratuit	Abonnement enfants jusqu'à l'entrée au collège (emprunt livres, livres lus, revues, partitions, documents audiovisuels et numériques avec une étiquette orange)	Gratuit	<u>Remboursement des documents :</u>		Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre en état neuf	Livre lu	Prix du livre lu à l'état neuf ou remplacement du livre lu en état neuf	Revue	Prix de la revue	Partition	Prix de la partition à l'état neuf ou remplacement de la partition en état neuf	CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD en état neuf	DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série	Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo en état neuf	Remplacement de la carte lecteur	6,15 €	Photocopie ou impression	0,20 €
MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2024-2025 POUR LES BRYARDS																																					
Abonnement bibliothèque : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	Gratuit																																					
<u>Abonnement médiathèque pour l'ensemble des supports :</u>																																						
Abonnement individuel moins de 18 ans	15,70 €																																					
Abonnement individuel adulte	18 €																																					
Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles au même domicile	34,80 €																																					
Abonnement adhérents Bryards et professeurs du Conservatoire Hector Berlioz, de la Maison des Arts Etienne Audfray et de l'Espace co	Gratuit																																					
Abonnement enfants jusqu'à l'entrée au collège (emprunt livres, livres lus, revues, partitions, documents audiovisuels et numériques avec une étiquette orange)	Gratuit																																					
<u>Remboursement des documents :</u>																																						
Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre en état neuf																																					
Livre lu	Prix du livre lu à l'état neuf ou remplacement du livre lu en état neuf																																					
Revue	Prix de la revue																																					
Partition	Prix de la partition à l'état neuf ou remplacement de la partition en état neuf																																					
CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD en état neuf																																					
DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série																																					
Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo en état neuf																																					
Remplacement de la carte lecteur	6,15 €																																					
Photocopie ou impression	0,20 €																																					
		<p>Les tarifs de la Médiathèque Jules Verne pour l'année scolaire 2024-2025 sont fixés comme suit pour les non-Bryards à compter du 2 septembre 2024 :</p>																																				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>MEDIATHEQUE JULES VERNE</th> <th>TARIFS 2024-2025 POUR LES BRYARDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Abonnement bibliothèque pour les moins de 18 ans : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions</td> <td>15,45 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement bibliothèque pour les adultes : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions</td> <td>28,90 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Abonnement médiathèque pour l'ensemble des supports :</u></td> </tr> <tr> <td>Abonnement individuel moins de 18 ans</td> <td>30,95 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement individuel adulte</td> <td>56,70 €</td> </tr> <tr> <td>Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles au même domicile</td> <td>72,20 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><u>Remboursement des documents :</u></td> </tr> <tr> <td>Livre</td> <td>Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre en état neuf</td> </tr> <tr> <td>Livre lu</td> <td>Prix du livre lu à l'état neuf ou remplacement du livre lu en état neuf</td> </tr> <tr> <td>Revue</td> <td>Prix de la revue</td> </tr> <tr> <td>Partition</td> <td>Prix de la partition à l'état neuf ou remplacement de la partition en état neuf</td> </tr> <tr> <td>CD audio</td> <td>Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD en état neuf</td> </tr> <tr> <td>DVD</td> <td>Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série</td> </tr> <tr> <td>Jeu vidéo</td> <td>Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo en état neuf</td> </tr> <tr> <td>Remplacement de la carte lecteur</td> <td>6,20 €</td> </tr> <tr> <td>Photocopie ou impression</td> <td>0,20 €</td> </tr> </tbody> </table>	MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2024-2025 POUR LES BRYARDS	Abonnement bibliothèque pour les moins de 18 ans : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	15,45 €	Abonnement bibliothèque pour les adultes : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	28,90 €	<u>Abonnement médiathèque pour l'ensemble des supports :</u>		Abonnement individuel moins de 18 ans	30,95 €	Abonnement individuel adulte	56,70 €	Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles au même domicile	72,20 €	<u>Remboursement des documents :</u>		Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre en état neuf	Livre lu	Prix du livre lu à l'état neuf ou remplacement du livre lu en état neuf	Revue	Prix de la revue	Partition	Prix de la partition à l'état neuf ou remplacement de la partition en état neuf	CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD en état neuf	DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série	Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo en état neuf	Remplacement de la carte lecteur	6,20 €	Photocopie ou impression	0,20 €		
MEDIATHEQUE JULES VERNE	TARIFS 2024-2025 POUR LES BRYARDS																																					
Abonnement bibliothèque pour les moins de 18 ans : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	15,45 €																																					
Abonnement bibliothèque pour les adultes : emprunt de livres, livres lus, revues et partitions	28,90 €																																					
<u>Abonnement médiathèque pour l'ensemble des supports :</u>																																						
Abonnement individuel moins de 18 ans	30,95 €																																					
Abonnement individuel adulte	56,70 €																																					
Abonnement famille à partir de 3 personnes ayant un lien entre elles au même domicile	72,20 €																																					
<u>Remboursement des documents :</u>																																						
Livre	Prix du livre à l'état neuf ou remplacement du livre en état neuf																																					
Livre lu	Prix du livre lu à l'état neuf ou remplacement du livre lu en état neuf																																					
Revue	Prix de la revue																																					
Partition	Prix de la partition à l'état neuf ou remplacement de la partition en état neuf																																					
CD audio	Prix du CD à l'état neuf ou remplacement du CD en état neuf																																					
DVD	Considérant l'obligation de payer des droits pour prêter des DVD, un forfait de remboursement a été fixé : 40 € pour les films et 65 € pour une saison de série																																					
Jeu vidéo	Prix du jeu vidéo à l'état neuf ou remplacement du jeu vidéo en état neuf																																					
Remplacement de la carte lecteur	6,20 €																																					
Photocopie ou impression	0,20 €																																					

2024DEC0081	03.04.2024	<p>Les tarifs des activités rattachées à la Maison des Arts Etienne Audfray pour l'année scolaire 2024-2025 sont fixés à compter du 2 septembre 2024, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="635 398 1465 1160"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Les ateliers</th> <th colspan="2">TARIFS BRYARD</th> <th colspan="2">TARIFS HORS COMMUNE</th> </tr> <tr> <th>-DE 18 ANS</th> <th>ADULTE</th> <th>-DE 18 ANS</th> <th>ADULTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Arts plastiques et graphiques / Dessin-peinture</td> <td>271 €</td> <td></td> <td>371 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Arts graphiques / Dessin-peinture / Dessin à vue</td> <td></td> <td>297 €</td> <td></td> <td>406 €</td> </tr> <tr> <td>• BD / Manga / Illustration</td> <td>190 €</td> <td></td> <td>291 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Peinture sur textile (à partir de 16 ans)</td> <td>363 €</td> <td>400 €</td> <td>502 €</td> <td>559 €</td> </tr> <tr> <td>• Poterie parent/enfant « A 4 mains »</td> <td rowspan="2">275 €</td> <td></td> <td rowspan="2">378 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Poterie céramique</td> <td>301 €</td> <td>410 €</td> </tr> <tr> <td>• Poterie « atelier handicap »</td> <td>137 €</td> <td>232 €</td> <td>137 €</td> <td>232 €</td> </tr> <tr> <td>• Sculpture modelage</td> <td rowspan="3"></td> <td rowspan="3">275 €</td> <td rowspan="3"></td> <td rowspan="3">374 €</td> </tr> <tr> <td>• Sculpture sur bois</td> </tr> <tr> <td>• Master classe dessin modèle vivant</td> </tr> <tr> <td>• ATELIERS LIBRES : Dessin peinture / Sculpture modelage / Sculpture sur bois INSCRIPTION AU COURS REFERENT OBLIGATOIRE AUCUNE REDUCTION APPLICABLE SUR CE TARIF</td> <td></td> <td>117 €</td> <td></td> <td>154 €</td> </tr> <tr> <td>• Danse éveil, classique</td> <td rowspan="4">330 €</td> <td></td> <td rowspan="4">461 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Danse contemporaine</td> <td>354 €</td> <td>478 €</td> </tr> <tr> <td>• Street jazz</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Danse de couples</td> <td>387 €</td> <td>516 €</td> </tr> <tr> <td>• Théâtre</td> <td>396 €</td> <td>445 €</td> <td>551 €</td> <td>611 €</td> </tr> <tr> <td>• Expression orale et communication : Sur 12 séances annuelles (à partir de 16 ans)</td> <td>289 €</td> <td>330 €</td> <td>412 €</td> <td>433 €</td> </tr> <tr> <td>• Anglais</td> <td>308 €</td> <td>408 €</td> <td>427 €</td> <td>559 €</td> </tr> <tr> <td>• Assouplissement</td> <td></td> <td>337 €</td> <td></td> <td>460 €</td> </tr> <tr> <td>• Yoga</td> <td></td> <td>334 €</td> <td></td> <td>461 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les tarifs applicables aux bryards au titre de l'article 1 de la présente décision, bénéficient des réductions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ -20% aux adultes étudiants, demandeurs d'emploi, ou bénéficiaires du Revenu Minimum de Solidarité (RSA), sur présentation d'un justificatif en cours de validité ;</li> <li>▪ Aux familles dès le deuxième membre inscrit (la première inscription étant toujours plein tarif), -20% à partir du 2nd inscrit d'une même famille.</li> </ul> <p>Les réductions accordées pour les ateliers d'arts et de loisirs et pour l'école municipale de musique ne sont pas cumulables.</p>	Les ateliers	TARIFS BRYARD		TARIFS HORS COMMUNE		-DE 18 ANS	ADULTE	-DE 18 ANS	ADULTE	• Arts plastiques et graphiques / Dessin-peinture	271 €		371 €		• Arts graphiques / Dessin-peinture / Dessin à vue		297 €		406 €	• BD / Manga / Illustration	190 €		291 €		• Peinture sur textile (à partir de 16 ans)	363 €	400 €	502 €	559 €	• Poterie parent/enfant « A 4 mains »	275 €		378 €		• Poterie céramique	301 €	410 €	• Poterie « atelier handicap »	137 €	232 €	137 €	232 €	• Sculpture modelage		275 €		374 €	• Sculpture sur bois	• Master classe dessin modèle vivant	• ATELIERS LIBRES : Dessin peinture / Sculpture modelage / Sculpture sur bois INSCRIPTION AU COURS REFERENT OBLIGATOIRE AUCUNE REDUCTION APPLICABLE SUR CE TARIF		117 €		154 €	• Danse éveil, classique	330 €		461 €		• Danse contemporaine	354 €	478 €	• Street jazz			• Danse de couples	387 €	516 €	• Théâtre	396 €	445 €	551 €	611 €	• Expression orale et communication : Sur 12 séances annuelles (à partir de 16 ans)	289 €	330 €	412 €	433 €	• Anglais	308 €	408 €	427 €	559 €	• Assouplissement		337 €		460 €	• Yoga		334 €		461 €
Les ateliers	TARIFS BRYARD			TARIFS HORS COMMUNE																																																																																											
	-DE 18 ANS	ADULTE	-DE 18 ANS	ADULTE																																																																																											
• Arts plastiques et graphiques / Dessin-peinture	271 €		371 €																																																																																												
• Arts graphiques / Dessin-peinture / Dessin à vue		297 €		406 €																																																																																											
• BD / Manga / Illustration	190 €		291 €																																																																																												
• Peinture sur textile (à partir de 16 ans)	363 €	400 €	502 €	559 €																																																																																											
• Poterie parent/enfant « A 4 mains »	275 €		378 €																																																																																												
• Poterie céramique		301 €		410 €																																																																																											
• Poterie « atelier handicap »	137 €	232 €	137 €	232 €																																																																																											
• Sculpture modelage		275 €		374 €																																																																																											
• Sculpture sur bois																																																																																															
• Master classe dessin modèle vivant																																																																																															
• ATELIERS LIBRES : Dessin peinture / Sculpture modelage / Sculpture sur bois INSCRIPTION AU COURS REFERENT OBLIGATOIRE AUCUNE REDUCTION APPLICABLE SUR CE TARIF		117 €		154 €																																																																																											
• Danse éveil, classique	330 €		461 €																																																																																												
• Danse contemporaine		354 €		478 €																																																																																											
• Street jazz																																																																																															
• Danse de couples		387 €		516 €																																																																																											
• Théâtre	396 €	445 €	551 €	611 €																																																																																											
• Expression orale et communication : Sur 12 séances annuelles (à partir de 16 ans)	289 €	330 €	412 €	433 €																																																																																											
• Anglais	308 €	408 €	427 €	559 €																																																																																											
• Assouplissement		337 €		460 €																																																																																											
• Yoga		334 €		461 €																																																																																											
2024DEC0082		Annulée																																																																																													
2024DEC0083	03.04.2024	<p>Contrat de prestation de service conclu avec l'association des sauveteurs secouristes de la seine, sise 59 Avenue du Docteur Calomette, ayant pour objet la mise en place d'un dispositif de secours terrestre et aquatique les 1er et 2 juin 2024 et moyennant le paiement de 3000 € TTC (non assujetti à la TVA).</p>																																																																																													
2024DEC0084	05.04.2024	<p>Convention de mise à disposition du théâtre de Bry-sur-Marne à titre onéreux, sis Rue Paul Barilliet, avec l'association Arborescences, dont le siège social est situé au 39 bis, rue Aristide Briand – 94360 – Bry-sur-Marne, pour une projection liée au travail des élèves.</p> <p>Le théâtre sera mis à disposition de l'association Arborescences le mardi 18 juin 2024 de 18h00 à 21h00, pour une durée de 3h et pour un montant de 317,70 € TTC.</p>																																																																																													

2024DEC0085	23.04.2024	<p>Accord-cadre de fournitures courantes et services, à procédure adaptée ouverte, conclu avec la société AMMY, 28 rue de Taine sise à PARIS (75012) relatif à la fourniture de vêtements de ville, de vêtements professionnels, d'équipements de protection individuelle, de chaussures pour les services de la ville présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot n°1 - « Vêtements de ville », avec un montant maximum annuel de 8 000 € HT, identique pour chaque période de reconduction ;</li> </ul> <p>Accord-cadre de fournitures courantes et services à procédure adaptée ouverte, conclu avec la société OP MAINTENANCE, 9 rue du Rapporteur – BP 30470 Saint Ouen L'Aumône à CERGY PONTOISE (95005) relatif à fourniture de vêtements de ville, de vêtements professionnels, d'équipements de protection individuelle, de chaussures pour les services de la ville présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour les lots suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot n°2 - « vêtements professionnels pour les agents de service, d'entretien et technique », avec un montant maximum annuel de 28 000 € HT identique pour chaque période de reconduction.</li> <li>- Lot n° 3 « équipement de protection individuelle », avec un montant maximum annuel de 7 000 € HT, identique pour chaque période de reconduction.</li> <li>- Lot n° 4 « chaussures de sécurité, de travail et de ville », avec un montant maximum annuel de 10 000 € HT, identique pour chaque période de reconduction.</li> </ul> <p>La durée initiale des marchés est de 12 mois et court à compter de la date de notification aux titulaires. Les marchés sont reconductibles tacitement trois fois par période de douze mois, sans excéder une durée totale de quatre ans.</p>												
2024DEC0086	05.04.2024	Suppression de la régie d'avances de la médiathèque Jules Verne à compter du 15 avril 2024.												
2024DEC0087	05.04.2024	Suppression de la régie de recettes de la Médiathèque Jules Verne à compter du 15 avril 2024.												
2024DEC0088	10.04.2024	<p>Fixation des tarifs des sorties organisées pour les enfants à l'occasion des vacances sportives de Pâques 2024, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="635 1547 1465 1727"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarif enfant Bryard</th> <th>Tarif enfant non-Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie piscine du Perreux (Maternels et élémentaires CP/CE1) le 9 avril 2024.</td> <td>1.60 €</td> <td>3.15 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie acrobancher à Lesigny le lundi 15 avril 2024 (maternels)</td> <td>6 €</td> <td>12 €</td> </tr> <tr> <td>Sortie acrobancher à Lesigny le lundi 15 avril 2024 (Elémentaires)</td> <td>7,5 €</td> <td>15 €</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard	Sortie piscine du Perreux (Maternels et élémentaires CP/CE1) le 9 avril 2024.	1.60 €	3.15 €	Sortie acrobancher à Lesigny le lundi 15 avril 2024 (maternels)	6 €	12 €	Sortie acrobancher à Lesigny le lundi 15 avril 2024 (Elémentaires)	7,5 €	15 €
	Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard												
Sortie piscine du Perreux (Maternels et élémentaires CP/CE1) le 9 avril 2024.	1.60 €	3.15 €												
Sortie acrobancher à Lesigny le lundi 15 avril 2024 (maternels)	6 €	12 €												
Sortie acrobancher à Lesigny le lundi 15 avril 2024 (Elémentaires)	7,5 €	15 €												
2024DEC0089	15.04.2024	<p>Fixation des tarifs des sorties organisées pour les jeunes de l'Espace Co. pendant la période des vacances scolaires de Pâques 2024, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="639 1917 1465 2029"> <thead> <tr> <th>Sortie</th> <th>Tarifs Bryard</th> <th>Tarifs non Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jardin d'Asie le 09/04/2024 Paris 13</td> <td>9 €</td> <td>18 €</td> </tr> <tr> <td>Air2jeux le 17/04/2024 Bry sur Marne</td> <td>7 €</td> <td>14 €</td> </tr> </tbody> </table>	Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard	Jardin d'Asie le 09/04/2024 Paris 13	9 €	18 €	Air2jeux le 17/04/2024 Bry sur Marne	7 €	14 €			
Sortie	Tarifs Bryard	Tarifs non Bryard												
Jardin d'Asie le 09/04/2024 Paris 13	9 €	18 €												
Air2jeux le 17/04/2024 Bry sur Marne	7 €	14 €												

2024DEC0090	10.04.2024	Le tarif de la mise à disposition de la boutique éphémère à la société OFIL DU MEKONG représentée par Madame Sy Nathalie durant la période du 5 au 17 mars 2024 est fixé à 476,55 € soit un rabais de 25% par rapport au tarif en vigueur, en raison de désordres survenus dans les locaux (fuite d'eau, coupure du chauffage)
2024DEC0091	10.04.2024	Minoration de 10 % des tarifs de la boutique éphémère pour la période du 19 mars au 06 juillet 2024 en raison des travaux effectués dans la Grande Rue Charles de Gaulle par le Département du Val de Marne.
2024DEC0092	15.04.2024	<p>La présente décision modifie la décision n° L-20100107 du 25 juin 2010.</p> <p>La régie encaisse les produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prestations familiales du secteur de la Petite Enfance.</li> <li>- Les produits de la restauration scolaire, études surveillées, les accueils du matin et du soir, les centres de loisirs, les centres de vacances et les remboursements des frais médicaux y afférents, ainsi que les classes de découverte.</li> <li>- Les prestations du Conservatoire Municipal de Musique et de la Maison des Arts.</li> <li>- Les activités sportives et culturelles périscolaires et récréatives extra-scolaires.</li> </ul> <p>Compte tenu de la modicité de certaines sommes, les titres individuels de recettes seront émis chaque fin de mois afin d'optimiser le recouvrement et atteindre les seuils fixés par la réglementation permettant d'effectuer les poursuites à l'encontre des redevables.</p> <p>Le régisseur pourra encaisser les recettes désignées à l'article 2 dans la limite du mois en cours.</p> <p>Le plafond maximal de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 200 000 €.</p> <p>Le régisseur est tenu de verser au comptable le montant des recettes encaissées au minimum une fois par semaine et obligatoirement lorsque le montant de l'encaisse atteint le maximum fixé à l'article 4. Le montant à conserver pour le paiement en numéraire doit rester dans les limites fixées par le décret n° 2003-437 du 15 mai 2003 et le décret n° 2014-816 du 17 juillet 2014.</p> <p>Le régisseur verse auprès du service comptable la totalité des justificatifs des opérations de recettes tous les mois.</p>
2024DEC0093	15.04.2024	Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire conclu avec la société PATHE PRODEXE relative à la mise à disposition d'un local de 340 m2 environ situé dans l'ensemble immobilier sis, 9, avenue des Frères Lumière à Bry-sur-Marne, propriété de la commune, jusqu'au 15 juillet 2024, moyennant le versement d'un loyer mensuel de 1500 €.

2024DEC0094	15.04.2024	<p>Marché de service conclu avec Mme Lauriane Carron, psychomotricienne, sise 14 rue du four 94360 Bry-sur-Marne, d'un montant total de 140 € HT afin qu'elle anime un atelier à thème le mardi 30 avril 2024 autour de la psychomotricité dans le cadre des actions menées autour de l'accompagnement à la parentalité par le service Petite Enfance de 14h30 à 16h.</p>						
2024DEC0095	24.04.2024	<p>Convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre de Bry-sur-Marne sis rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, avec la société SAS THEATRE ACTUEL, dont le siège social est situé 5, rue La Bruyère - 75009 Paris, pour une résidence d'artistes pour le spectacle « Je m'appelle Georges ». Cette résidence se tiendra du lundi 06 mai au samedi 18 mai 2024. Le spectacle de sortie de résidence aura lieu le samedi 18 mai 2024 à 20h30.</p>						
2024DEC0096	22.04.2024	<p>Retrait de la décision du Maire n°2024DEC0011 en date du 29 janvier 2024 fixant les tarifs des sorties organisées durant les vacances sportives d'Hiver 2024 en tant qu'elle fixe le tarif applicable aux enfants Bryard et non-Bryard pour la sortie tir à l'arc à Chennevières (Elémentaires) le 20 février 2024.</p> <p>Fixation des tarifs de sortie tir à l'arc à Chennevières (Elémentaires) le 20 février 2024, comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="639 994 1461 1086"> <thead> <tr> <th></th> <th>Tarif enfant Bryard</th> <th>Tarif enfant non-Bryard</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sortie tir à l'arc à Chennevières (Elémentaires) le 20 février 2024.</td> <td>4.00€</td> <td>8.00 €</td> </tr> </tbody> </table>		Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard	Sortie tir à l'arc à Chennevières (Elémentaires) le 20 février 2024.	4.00€	8.00 €
	Tarif enfant Bryard	Tarif enfant non-Bryard						
Sortie tir à l'arc à Chennevières (Elémentaires) le 20 février 2024.	4.00€	8.00 €						
2024DEC0097	23.04.2024	<p>Contrat de prestation de service avec l'Office du Tourisme de Senlis sise Place du Pavis Notre Dame - 60302 SENLIS relatif à l'organisation d'une sortie culturelle dans le cadre des loisirs seniors 2024 comprenant la visite du château de Chantilly et des grandes Ecuries.</p> <p>Cette prestation aura lieu : le mercredi 15 mai 2024 à partir de 10h00 jusqu'à 17h30</p> <p>Cette prestation se fera moyennant le paiement de la somme forfaitaire de 50.83 € HT par personne soit une estimation pour 55 personnes de 2795.65€ HT</p>						
2024DEC0098	23.04.2024	<p>Contrat de prestation de service conclu avec la société Glam'Orchestra domiciliée au 29 rue Estienne d'Orves à COURBEVOIE (92400), dans le cadre du bal de l'été du samedi 1<sup>er</sup> juin 2024. Ce contrat comprend l'intervention de 6 artistes dont 2 chanteurs, 4 musiciens et 1 DJ, de 3 techniciens, la mise en place d'une régie son et d'une régie lumière, moyennant le paiement 6341,23 euros HT soit 6690 euros TTC.</p> <p>La prestation se déroulera le samedi 1er juin 2024 de 14h30 à 1h, au sein du Square de Lattre de Tassigny (94360).</p>						
2024DEC0099	23.04.2024	<p>Contrat de prestation de service conclu avec la société Compact domiciliée 5 rue Ambroise Croizat à GOUSSAINVILLE (95190) relatif à la location et l'installation de matériel festif dans le cadre du festival nautique « Marne en Vogue », moyennant le paiement de 11834,38eurosHT soit 14 201,26 TTC.</p> <p>L'installation aura lieu le jeudi 30 mai 2024 dès 8h au sein du Square de Lattre de Tassigny, et le vendredi 31 mai 2024 dès 8h sur le quai Adrien Mentienne, le démontage s'exécutera le lundi 3 juin 2024 à partir 8h.</p>						

2024DEC0100	23.04.2024	<p>Contrat de prestation de service conclu avec l'association La Maisnie des Grandgousiers domiciliée au 75 rue Pierre Brossolette à Sainte-Geneviève-des-Bois (91700), relatif à la mise en œuvre d'ateliers créatifs faisant intervenir 6 animateurs, la matière première, les stands, la décoration sur le thème maritime, et moyennant le paiement de 3 300 euros HT non assujetti à la TVA soit 3 300 TTC.</p> <p>La prestation se déroulera le samedi 1er juin 2024 de 10h à 19h, et le dimanche 2 juin 2024 de 10h à 18h, sur l'emplacement attribué Quai Adrien Mentienne (94360).</p>
2024DEC0101	23.04.2024	<p>Contrat de prestation avec la société Exolight domiciliée 6 chemin de Halage à BAZOCHESLES-BRAY (77118), relatif à la location et l'installation d'une sonorisation de rue, moyennant le paiement de 2 954,25 euros HT soit 3545,10 euros TTC.</p> <p>L'installation aura lieu le vendredi 31 mai 2024 dès 8h sur le quai Adrien Mentienne (94360), et le démontage s'exécutera le lundi 3 juin 2024 à partir 8h</p>
2024DEC0102	23.04.2024	<p>Contrat de prestation avec la société Wheelskeep domiciliée 42 rue d'Aubigny à LYON (69003), relatif à l'installation et la mise en œuvre de parkings à vélo faisant intervenir 2 gardiens «keepers», le matériel (arceaux, tentes), la logistique (acheminement sur site, installation), moyennant le paiement de 2 555 euros HT soit 3 066 TTC.</p> <p>La prestation se déroulera le samedi 1er juin 2024 de 11h à 19h, et le dimanche 2 juin 2024 de 10h à 18h, sur l'emplacement attribué Quai Adrien Mentienne (94360).</p>
2024DEC0103	24.04.2024	<p>Contrat de prestation artistique avec la compagnie « Artistic » sise 183 rue saint Denis, 75002 Paris. Ce contrat a pour objet l'organisation et la mise en place d'un atelier d'éveil musical enfants parents dans les locaux du Relais Petite Enfance (RPE) programmée comme suit : le 14 mai 2024 de 14h30 à 16h. Cette prestation sera d'un montant total de 150 € HT.</p>
2024DEC0104	25.04.2024	<p>Avenant n°1 avec la société ACE CONSULTANTS, sise, 42 boulevard Calmette, 30400 Villeneuve Lès Avignon au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en assurance conclu le 3 mars 2020 aux termes duquel celle-ci se substitue à la société AUDIT ASSURANCES sise, 37, rue du Moulin des Bruyères, 92400 Courbevoie.</p>
2024DEC0105	25.04.2024	<p>Contrat de prestation artistique avec la compagnie « Artistic » sis 183 rue Saint Denis, 75002 Paris. Ce contrat a pour objet une séance d'animation musicale dans les locaux du Relais Petite Enfance (RPE) programmée le 25 juin 2024 de 14h30 à 16h. Cette prestation sera d'un montant total de 150 € HT.</p>

Après en avoir délibéré, et par 30 voix pour

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des décisions du Maire ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 16 mai 2024

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

